

Collège René-Caillié
Rue de la Marine - B.P. 20301
17107 Saintes Cedex
☎ : 05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Principal	Remy PLUYAUT
Principale-adjointe	Mylène CHAUVIN
Professeur responsable	Benoît JAULIN
Conseiller technique départemental	Arnaud PROUST
Site du collège	http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/

1. Le calendrier de recrutement

Retour des dossiers au collège	Vendredi 10 avril 2020 délai de rigueur
Tests de sélection des candidats	Attention changement de date par rapport à la version initiale du dossier. Mercredi 06 mai 2020 8h à 11h30 (6^{ème}-5^{ème}) 13h30 à 17h00 (4^{ème}-3^{ème})
Envoi des résultats du concours	Fin mai 2020
Envoi du dossier pour l'admission à l'internat	Les élèves qui réussissent le concours et désirent être internes sont prioritaires. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site du collège, ou peut-être demandé au secrétariat, et est à renvoyer au collège 48h après la notification d'admission au concours et au plus tard vendredi 5 juin 2020 délai de rigueur
Inscription des admis au collège	Pour les 6^{èmes} : Samedi 13 juin 2020 de préférence Pour les 5^{èmes} 4^{èmes} 3^{èmes} : De lundi 15 juin 2020 et jusqu'au 10 juillet 2020 sur RV.

2. Les études.

Les élèves de la classe ont les mêmes horaires que ceux des autres classes pour l'ensemble des disciplines. La langue vivante 1 est l'anglais, la langue vivante 2 l'allemand ou l'espagnol; l'aménagement de l'emploi du temps ne laisse pas suffisamment de créneaux horaires pour suivre l'option Langues et Cultures de l'Antiquité Latin ou Grec, ni une classe bi-langue (Anglais-Allemand ou Anglais Chinois).

3. La pratique sportive.

Le professeur d'éducation physique et sportive, responsable pédagogique de la section, assure la coordination des activités scolaires et sportives. Chaque semaine, des créneaux horaires sont libérés pour être consacrés à l'entraînement au football, sous la responsabilité d'un éducateur sportif titulaire du Brevet d'Etat, ou BEF, ou BMF

- En 6^{ème} 5^{ème} : mardi 14h-17 h et jeudi 14h-17 h (temps de transport compris)
- En 4^{ème} et 3^{ème} : lundi 15h-17h, mardi 14h-17 h et jeudi 14h-17h (temps de transport compris)

Ces activités se déroulent dans un lieu mis à la disposition du collège par le service des sports de la Ville de Saintes ou de Saint-Georges des coteaux. Par ailleurs, l'élève suit les heures habituelles d'éducation physique et sportive. Tout élève est libre de choisir le club de pratique de son choix mais cette affiliation fédérale est obligatoire.

4. La vie scolaire.

Le maintien en Section Sportive Scolaire Football est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement.

Un comportement inadapté, violence verbale ou physique ou manque de respect, sera sanctionné.

5. Les débouchés à l'issue de la section sportive.

Les élèves de la section sportive sont orientés en fin de 3^{ème} selon les procédures ordinaires et en fonction de leurs résultats scolaires, vers un lycée général et technologique ou un lycée professionnel.

Après la 3^{ème}, ils ont la possibilité d'aller, si les niveaux, scolaire et footballistique, le permettent :

- au lycée B. Palissy à Saintes, en section sportive football 2nde GT ;
- au Lycée Marguerite de Valois à Angoulême, en section sportive ;
- au Lycée de la Venise Verte à Niort, en section sportive ;
- au Lycée Daquin de Mérignac, en section sportive ;
- éventuellement vers un autre établissement : Talence, Rennes, etc., sous réserve d'avoir été remarqués par un club de haut niveau.

6. Les Frais (demi-pension, hébergement).

L'hébergement (tarif hors éventuelle bourse)

Prix de la pension : 1303,20 €/an en 2019-20

Prix de la demi-pension : 471,60 €/an pour 5 jours ; 429,80 €/an pour 4 jours en en 2019-20

Equipement sportif :

- Protèges tibias obligatoires à tous les entraînements ;
- Tenue de la section sportive proposée en début d'année. (prévoir un coût de 80 euros maximum pour 2 ans)
- Nécessaire de douche à chaque séance

7. L'admission.

L'admission par concours est valable pour une année scolaire. Le concours doit être repassé chaque année.

Pour un(e) élève ne relevant pas du secteur scolaire du collège Caillié, la réussite au concours vaut demande de dérogation, habituellement accordée sauf changement de règlementation.

- **Les candidats doivent avoir un bon niveau de pratique dans la discipline sportive choisie.**
- **Être inscrit en section sportive scolaire suppose d'être assidu aux entraînements et de faire preuve d'investissement.**

Sur le plan scolaire

Un niveau scolaire convenable est exigé pour l'admission en section sportive football.

Le niveau scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés par une commission de recrutement au travers du livret scolaire de CM1 et CM2 ou des bulletins trimestriels des deux dernières années.

Sur le plan médical

Votre enfant doit subir un examen médical initial effectué **par un médecin du sport de votre choix**, que vous aurez informé de la charge d'entraînement et de pratique compétitive liée à la section et à l'UNSS.

La fiche médicale complétée par le médecin, mise sous enveloppe portant la mention "Fiche médicale" et au verso le nom de l'élève, sera joint à la fiche de candidature.

- **En cas de réussite au concours et durant la scolarité, l'inscription à un club de football sera obligatoire ainsi que l'adhésion à L'Association Sportive du collège Caillié, affiliée à l'UNSS.**
- **Les responsables légaux des candidats doivent vérifier auprès de leur assurance que celle-ci couvre les blessures qui pourraient survenir le jour du concours et fournir l'attestation avec ce dossier.**

8. La sélection sportive.**Le calendrier de sélection**

Les dates et heures sont indiquées page 1 du dossier.

Les épreuves sportives se dérouleront au Complexe Yvon Chevalier (club house ESS Football pour l'accueil), 56, Cours du Maréchal Leclerc, 17100 SAINTES, selon la convocation qui vous sera adressée en temps utile.

Les épreuves

- | | |
|---|---|
| En 6^e/5^e : | <ul style="list-style-type: none">• Parcours chronométré en conduite de balle• Jongleries (Pied Droit, Pied Gauche, Tête)• Vitesse sur 20m• Jeu réduit• Jeu à 8 contre 8 |
| En 4^e/3^e : | <ul style="list-style-type: none">• Parcours chronométré en conduite en balle• Jongleries (Pied Droit, Pied Gauche, Tête, Alterné)• Vitesse sur 20m et 40m• Jeu réduit et match à 11 contre 11 |

Les membres du jury

Le jury est composé du professeur coordonnateur du collège, du conseiller technique départemental de football et des responsables techniques de la section sportive. Il est présidé par le chef d'établissement.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

cochez la case qui vous concernera à la rentrée 2020

6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

1. Le joueur	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>	
Civilité	Mlle <input type="checkbox"/>	M. <input type="checkbox"/>
Nom		
Prénom		
Né(e) le	à	
Classe précédente		
Club de		
N° de licence obligatoire		
Poste de jeu	Principal :	secondaire :
Latéralisation	<input type="checkbox"/> Gaucher(e) <input type="checkbox"/> Droitier(e)	
Internat envisagé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Date		
Signature	Le candidat, la candidate,	

2. Responsables légaux	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>	
Nom(s)		
Prénom(s)		
Adresse(s)		
☺		
@		
Date	demandons l'inscription de notre enfant au concours de recrutement de la section sportive football du collège René-Caillié.	
Signature	Responsables légaux.	

3. Les avis

L'entraîneur

Niveau technique, intelligence du jeu, motivation, état d'esprit, investissement

Nom, Prénom :

Signature

L'enseignant(e) de l'année en cours,

Niveau scolaire, travail, autonomie, comportement général

Nom, Prénom :

Signature

L'enseignant(e) d'éducation physique et sportive,

Vie en groupe, en internat, comportement, respect d'autrui, adaptabilité

Nom, Prénom :

Signature

4. Les visas

	Le/la Chef(fe) d'établissement actuel(le),	Le/la Président(e) du club,
Date		
Signatures		

Cette fiche est à retourner au Collège René Caillié - BP 20301 - 17107 Saintes Cedex

pour le **Vendredi 10 avril 2020 délai de rigueur**, accompagnée de :

- La copie du livret scolaire de CM1-CM2 pour une entrée en 6^{ème},
ou la copie des bulletins trimestriels sur les deux dernières années pour les autres niveaux,
- La fiche de contrôle médical complétée par votre médecin du sport.
- Attestation d'assurance scolaire.

Fiche de contrôle médical en vue d'une pratique sportive intense

Complétée par un médecin du sport.

Le sportif		<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>	
Nom			
Prénom			
Né(e) le	Catégorie d'âge U :		
Adresse			
Discipline pratiquée			
Club de			
Antécédents médicaux et chirurgicaux			
Vaccinations			
Morphologie			
Appareil locomoteur trouble de la statique rachis membres supérieurs membres inférieurs			
Appareil cardio-vasculaire			
Pouls tension artérielle Auscultation - ECG Test d'effort (Flexion de Ruffier-Dickson ou sur ergomètre)			
Appareil respiratoire			
Spirométrie Auscultation Perméabilité nasale			
Observations			
Date			
Tampon			Signature

La fiche médicale complétée par le médecin
mise sous enveloppe avec la mention "Fiche médicale" et portant le nom de l'élève au verso,
sera jointe à la fiche de candidature et parvenue au collège en respectant le **délai de rigueur**.